

CAP

Accompagnement Educatif Petite Enfance

Diplôme professionnel de niveau III



Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

Le titulaire du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié et compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIP) ou salariés dans le cadre d'un Plan de Formation
- Plus généralement toute personne âgée d'au moins de 18 ans au 31/12 de l'année de l'examen.

CONDITION D'ADMISSION

Avoir satisfait à l'étude du dossier et à l'entretien de motivation. Cet entretien permet également de vérifier les qualités de base requises.

STRUCTURES CONCERNÉES

- crèche
- halte-garderie
- école maternelle
- centre de loisirs sans hébergement
- centre de vacances
- à domicile

EMPLOIS CONCERNES

- Assistante maternelle à son domicile ou en MAM « Maison d'Assistante Maternelle ». Il faudra, obtenir l'agrément d'assmat pour accéder à ce métier porteur.
- Agents de crèche
- Aide Auxiliaire de Puériculture
- Possibilité d'accéder au concours externe de la fonction publique d'ATSEM

PROGRAMME

UNITÉS PROFESSIONNELLES

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel
- PSE : Prévention Santé Environnement

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL : (sous condition de diplôme)

- EG1 : Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- EG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- EG3 : Éducation physique et sportive

Les personnes titulaires d'un BEP ou d'un BAC sont dispensées des épreuves d'enseignement général.

CAP

Accompagnement Educatif Petite Enfance

Diplôme professionnel de niveau III



Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation théorique | 319 h au Centre de formation :
87 h : matières générales
232 h : matières professionnelles

Formation pratique | 448 h au Centre de formation :
224 h : en école maternelle
224 h : en crèche

NOS MÉTHODES

- Méthodes actives
- Co-construction des apprentissages par et avec les étudiants
- Actions pédagogiques interdisciplinaires

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF) :
évaluations écrites, pratiques et orales.

RYTHME DE FORMATION

- 1 ou 2 jours au Centre de formation (selon les diplômes déjà obtenus)
- 3 ou 4 jours en structure d'accueil pour les stages pratiques.

PÉRIODE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Elles contribuent à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel :

- dans les établissements et services d'accueil de la petite enfance
- au domicile privé de l'assistante maternelle agréé (AMA)
- dans les écoles maternelles

COÛT DE LA FORMATION

	Frais d'inscription	Module professionnel	Module général*
Coût individuel	100 €	1 500 €	500 €
Coût en formation continue	100 €	9,15 €/heure	9,15 €/heure

*Pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un CAP, BEP, BAC)



LES PLUS DE LA FORMATION

- Groupes de travail à petits effectifs
- Suivis individualisés
- Contrôles en Cours de Formation

CONTACT

Responsable pédagogique

Mme Myriam Foudil : m.foudil@csnd.fr

Contact référent H+ et inscription

Sophie Delorenzo

Tél. :04.81.15.01.41

s.delorenzo@csnd.fr